

Atelier : Peut-on encore vivre ensemble sans Code de la rue ?



David Belliard, adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie



Thomas Weibel, conseiller délégué en charge de la nature, du plan vélo et de la végétalisation des cours d'école, ville de Clermont-Ferrand



Julie Frêche, vice-présidente déléguée aux transports et aux mobilités actives, Montpellier Méditerranée Métropole



Emmanuelle Gazel, maire de Millau



Campagne - DANS LA RUE, COHABITONS SANS NOUS METTRE EN DANGER

DANS LA RUE

COHABITONS
SANS NOUS
METTRE EN DANGER



EN VOITURE

JE M'ÉCARTE
D'AU MOINS 1 MÈTRE
QUAND JE DOUBLE
UN CYCLISTE

DANS LA RUE, COHABITONS
SANS NOUS METTRE EN DANGER



À VÉLO

AU FEU ROUGE
J'AI LE DROIT DE PASSER
SI LE PANNEAU
ME L'AUTORISE

(SANS ÊTRE PRIORITAIRE)

DANS LA RUE, COHABITONS
SANS NOUS METTRE EN DANGER



Campagne - DANS LA RUE, COHABITONS SANS NOUS METTRE EN DANGER

EN VOITURE

JE FAIS ATTENTION
QUAND J'OUVRE
MA PORTIÈRE

DANS LA RUE, COHABITONS
SANS NOUS METTRE EN DANGER



EN VOITURE

JE NE M'ARRÊTE
JAMAIS SUR
LES VOIES CYCLABLES

DANS LA RUE, COHABITONS
SANS NOUS METTRE EN DANGER



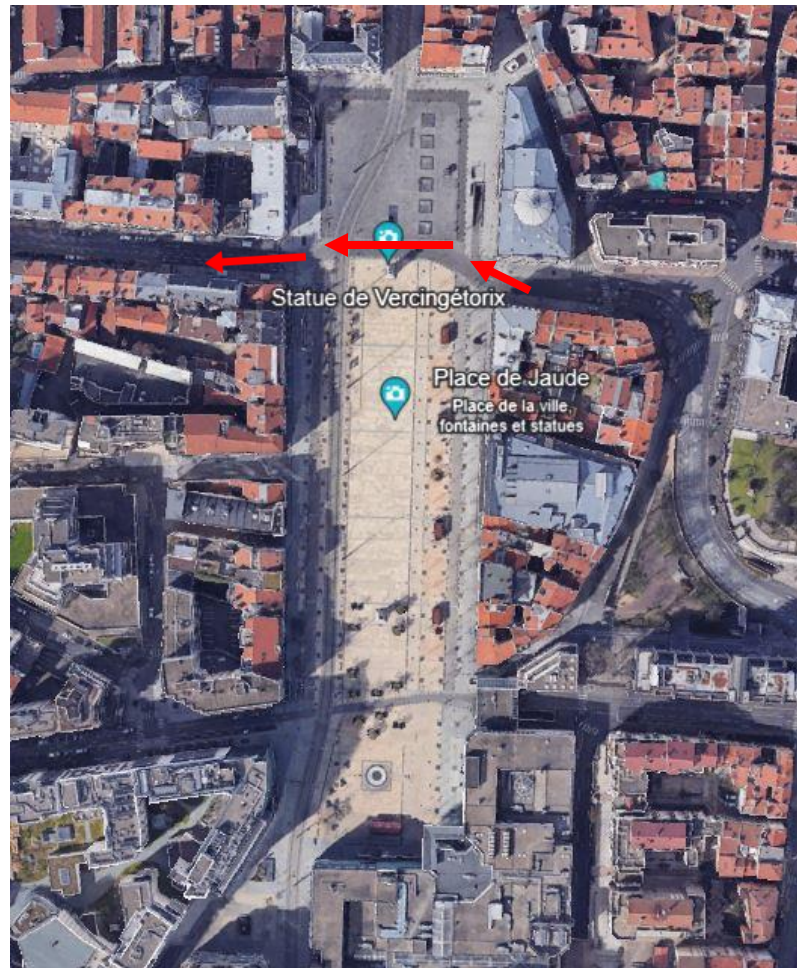
+
clermont
auvergne
métropole



CODE
De LA RUE

DANS LA RUE, COHABITONS
SANS NOUS METTRE EN DANGER

Place de Jaude



Place de Jaude



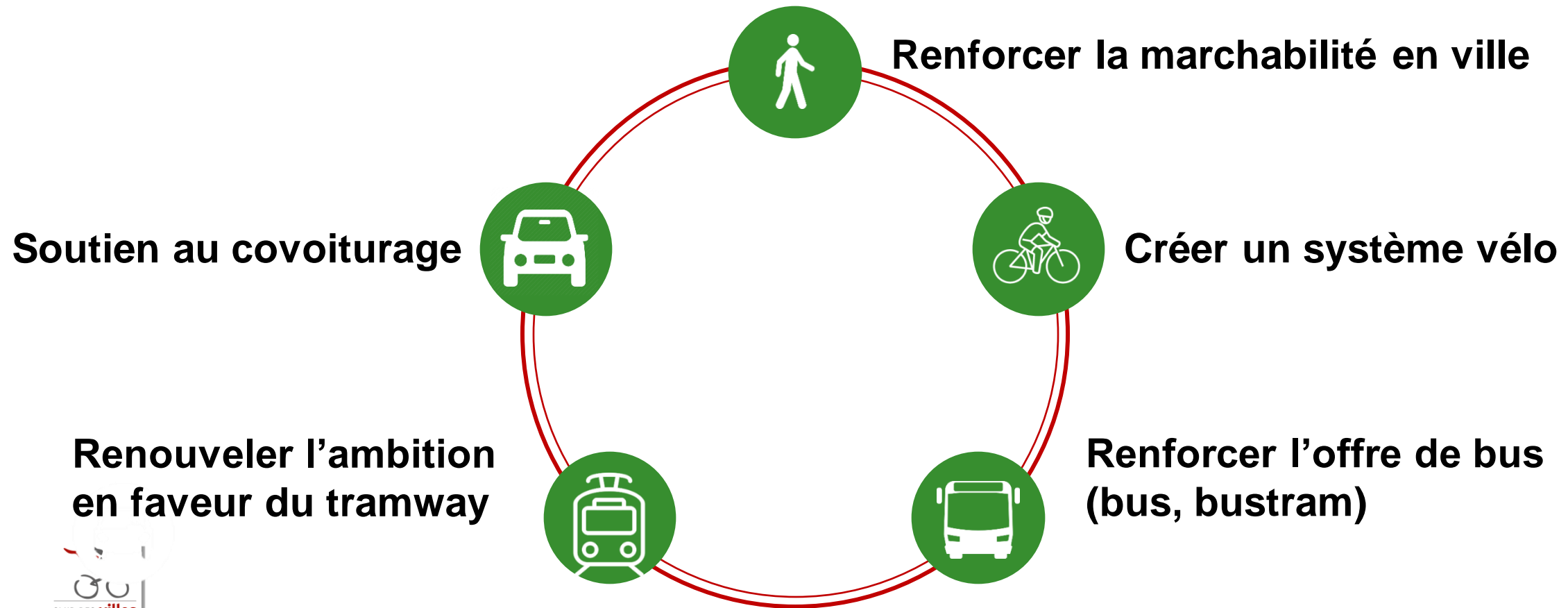
Un enjeu de partage de l'espace public

Dans la Métropole de Montpellier :

- 57% des déplacements sont inférieurs à 3 km, dont 41% sont réalisés en voiture*
- En semaine, 87,8% des usagers de l'A709 sont seuls dans leur voiture**
- Si chaque habitant faisait 1 jour par semaine un choix différent de la voiture, la congestion serait réduite de 20%



Une politique globale pour redistribuer les parts modales en faisant la part belle aux mobilités décarbonées





Rendre la ville marchable

Une priorité : permettre aux enfants de se rendre à pied

Penser la ville à hauteur d'enfant, création des rues aux écoliers (14) et des agents de protection des écoles (15), sécurisation des itinéraires, création d'une ambiance de réappropriation de l'espace public, prévention et lutte contre la sédentarité, ...



Robert Doisneau



Rue Rambaud



Rue des Cambiadours



Rue des Aiguerelles



Rendre la ville cyclable

Une attente très forte au commencement de la mandature

Plus de 40 000 aides de 500€ à l'achat d'un VAE déjà accordées (8,5% de la population cible), près de la moitié des élèves de CM2 formés entre 2022 et 2023 au savoir rouler à vélo, ...





Rendre la ville marchable et cyclable

Pour sécuriser le partage et la cohabitation des différents usages sur l'espace public, une démarche ville 30 km/h est engagée sur l'ensemble des communes de la Métropole.

Fin 2023 près de **50 km** de pistes cyclables auront été aménagées sur les voiries, avec une réflexion sur l'ensemble des 2x2 voies. Plus de **13 km** de trottoirs ont également été repris à cette occasion.

Cette redistribution des espaces publics de la voiture vers les mobilités actives représente une redirection de **100 000 m² au profit des vélos** et **30 000 m² au profit des piétons**.



1972



2023



Avenue Albert Dubout

16 000 véhicules / jour

475 collégiens en proximité immédiate

Traversée quotidienne de plus de 200 écoliers



2020



2022



Rue Léon Blum

6 000 véhicules / jour

500 cyclistes / jour

10 000 piétons / jour

La place de la Comédie en exemple

La place emblématique de Montpellier et son esplanade rendues aux piétons.

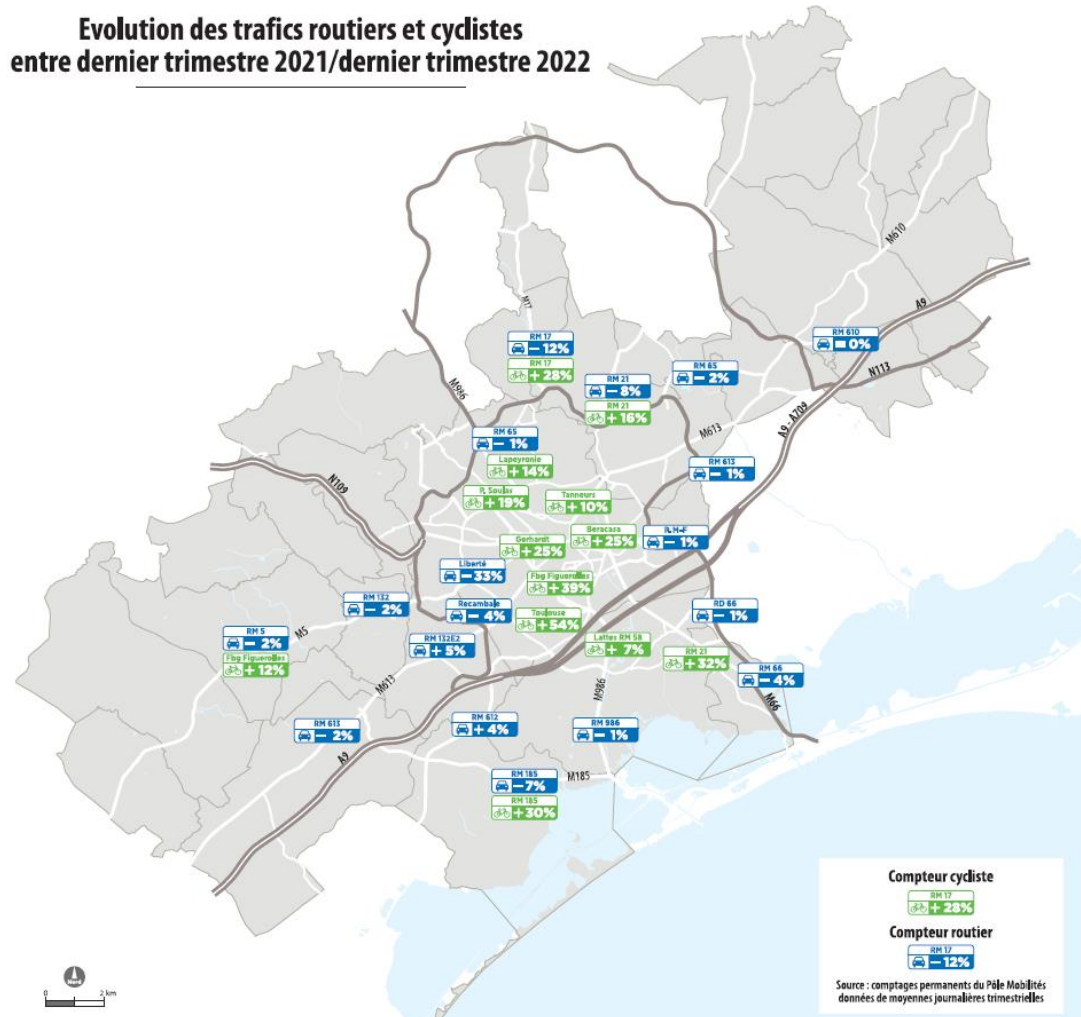
Le tunnel converti en galerie cyclable



Une évolution engagée

Evolution des trafics routiers et cyclistes
entre dernier trimestre 2021/dernier trimestre 2022

↗ **compteurs cyclistes +14%**
→ **compteurs routiers -5%**
(dernier trimestre 2021 >> dernier trimestre 2022)



Accompagner les nouveaux usages vers un code de la rue



Accompagner les nouveaux usages vers un code de la rue

Objectifs :

- Effort de pédagogie général sur le partage de l'espace public et les règles de circulation s'y appliquant
- Sécuriser et apaiser les déplacements des usagers les plus vulnérables (piétons de tous âges, PMR, cyclistes) pour favoriser les mobilités actives
- Insister sur l'importance de la vigilance et de la prudence (être attentif à son environnement et aux autres usagers)
- Insister sur les dangers de la vitesse (lors d'un choc avec un véhicule motorisé, le risque pour un piéton d'être tué est multiplié par 6 entre 30km/h et 50km/h)
- Sanctuariser les trottoirs et protéger les piétons

Méthode:

- Concertation avec le Comité des mobilités (représentants des employeurs privés et publics, d'organisations syndicales salariales et patronales et de représentants des usagers parmi lesquels dix habitants ont été tirés au sort)
- Elaboration de fiches par type d'espace

